LEGENDE:

U : Zone mixte à vocation d'habitat, de services, d'artisanat et de commerces.
UE : Zone d'activités industrielles incompatible avec la zone mixte.
UEa : Zone d'activités artisanales incompatible avec la zone mixte.
UEs : Zone d'activités de loisirs et de sports.
1AU : Zone d'urbanisation future réservée à l'habitat.
A : Zone agricole.
N : Zone naturelle.
Nd : Secteur de la décheterie

: Bois classés.

: Terrains cultivés à protéger.

: Emplacement réservé.

- **Emplacement réservé N°1 :**
  Objet : plantation d'un alignement d'arbres le long de la Route Départementale1.
  Bénéficiaire : Commune d'ESSIGNY-LE-GRAND. Surface: 6904m².
- **Emplacement réservé N°2 :**
  Objet : plantation d'un alignement d'arbres le long de la Route Départementale1.
  Bénéficiaire : Commune d'ESSIGNY-LE-GRAND. Surface: 1122m².
- **Emplacement réservé N°3 :**
  Objet : plantation d'un alignement d'arbres le long de la Route Départementale1.
  Bénéficiaire : Commune d'ESSIGNY-LE-GRAND. Surface: 5321m².
- **Emplacement réservé N°4 :**
  Objet : plantation d'un alignement d'arbres le long de la Route Départementale1.
  Bénéficiaire : Commune d'ESSIGNY-LE-GRAND. Surface: 8892m².
- **Emplacement réservé N°5 :**
  Objet : aménagement d'un chemin piétonnier et d'une piste cyclable entre le village et le Hameau de la gare.
  Bénéficiaire : Commune d'ESSIGNY-LE-GRAND. Surface: 3335m².

: Les bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone agricole

INFORMATIONS:

: La route départementale n°1

: Indication de l'échangeur créé pour desservir la société Cloé (SOPPROCOS)

: Limite de l'onconstructibilité en application de l'article L111.1.4 du Code de l'Urbanisme.

Z1 5KW/m² Z2 3KW/m² : Zones de protection définies pour des raisons de sécurité autour des installations de stockage:
- Z1: zone de protection rapprochée
- Z2: zone de protection éloignée

Za Zb : Zones de protection définies pour des raisons de sécurité autour du silo:
- Za: zone de protection rapprochée
- Zb: zone de rotection éloignée

: Risques de coulée de boue répertoriés par la commune d'ESSIGNY-LE-GRAND

: Le bâti ajouté

: Les chemins inscrits au P.D.I.P.R.

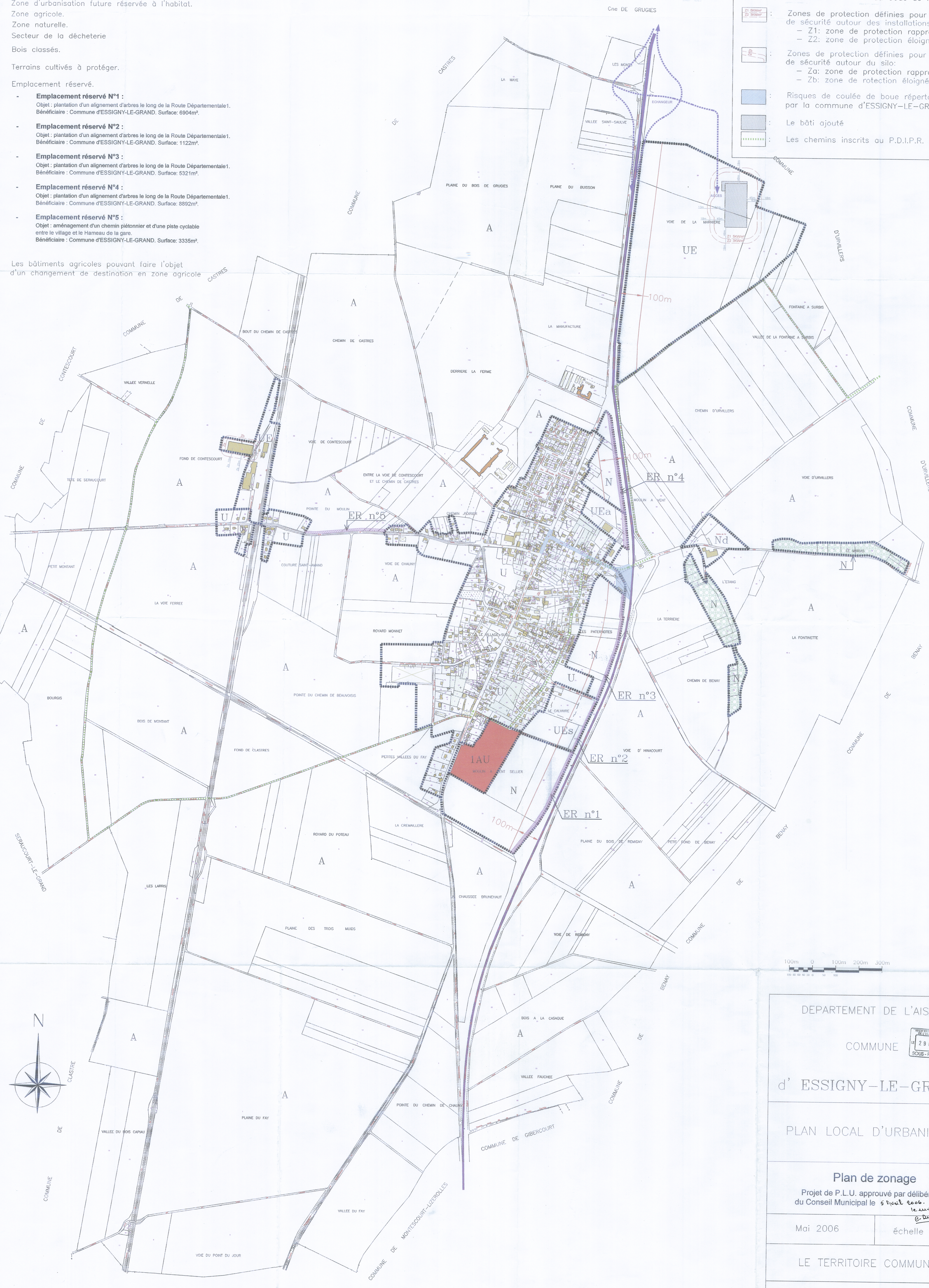

DEPARTEMENT DE L'AISNE

COMMUNE

d' ESSIGNY-LE-GRAND

RECU VU ET ENREGISTRE PAR LE SOUSSIGNE COMMISSAIRE ENQUETEUR LE 29 MAI 2006 SOUS-PREFECTURE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

Projet de P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal le 5 Avril 2006.
le maire,
C. Dorthand

MAIRIE D'ESSIGNY-LE-GRAND 02890 (AISNE)

Mai 2006 | échelle 1/5000ème

LE TERRITOIRE COMMUNAL

F.H.R Etudes et Réalisations d'Urbanisme